

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

Lundi 23 mars 2026

14h00 – Centre d'animation pour retraités (CAD)
Route de la Chapelle 22 – 1212 Lancy

L'Assemblée générale est ouverte à 14h00 par le Président, Claude-Alain Mouthon, en présence de 54 membres (6 excusés).

- 1. Mot de bienvenue du Président**
- 2. Désignation des scrutateurs et d'un secrétaire**
Corinne Pettinaroli et Jean-Claude Baltzinger
Procès-verbal rédigé par Frédéric Billharz
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2025**
Approuvé à l'unanimité.
- 4. Rapport du Président**
Cf. rapport d'activités 2025
- 5. Rapport du Secrétaire général**
Par Frédéric Billharz
Cf. rapport d'activités 2025
- 6. Approbation de ces deux rapports**
Approuvé à l'unanimité.
- 7. Comptes 2025**
Par le Trésorier, Jérémie Anthoine
Cf. Comptes 2025
- 8. Rapport de l'organe de révision des comptes**
Mme Arranz de la fiduciaire Bonnefouspartners, organe de révision des comptes, lit la conclusion du rapport de certification qui atteste de la bonne tenue des comptes 2025.
Cf. rapport de l'organe de révision 2025

9. Approbation du rapport du Trésorier, du rapport de l'organe de révision et décharge au Comité

Approuvé à la grande majorité, 2 abstentions.

10. Budget 2026 : proposition du Comité

Par le Trésorier, Jérémie Anthoine

Cf. Budget 2026

11. Approbation du budget 2026

Approuvé à la grande majorité, 2 abstentions.

12. Adaptation des statuts

Changement du nom de l'association en « MDA Genève – Activités 50+ » avec les formes abrégées « MDA Genève » et/ou + « Activités 50+ ».

Approuvé à la grande majorité, 1 abstention et 1 opposition.

13. Election du Comité

Réélection :

Claude-Alain Mouthon, Président, pour un 2^{ème} mandat de 3 ans.

Elu à l'unanimité

14. Nomination de l'organe de révision des comptes

Le mandat de la Fiduciaire Bonnefouspartners est reconduit à l'unanimité.

15. Divers

Aucune question reçue

Le Président met en terme à l'assemblée générale à 15h05.

Genève, le 27 mars 2026

MDA Genève - ACTIVITES 50+



Claude-Alain Mouthon
Président

Assemblée générale ordinaire

4. Rapport du Président

Claude-Alain Mouthon



Rapport de présidence – MDA Activités 50+ Exercice 2025

Introduction

L'année écoulée a confirmé avec force la pertinence du MDA dans un paysage social en mutation. Notre Mouvement définit un espace unique, un lieu de rencontre où l'on apprend, où l'on s'engage, et où l'on construit ensemble des réponses concrètes aux défis du vieillissement et de l'inclusion.

Notre responsabilité est double : **préserver ce qui fait notre identité** et **préparer l'avenir** avec lucidité, ambition et créativité.

Les enjeux de l'existence du MDA ACTIVITES 50+

Un acteur indispensable du lien social

Le MDA répond à un besoin fondamental : permettre à chaque personne de rester actrice de sa vie, connectée à la société, reconnue dans sa dignité et ses compétences. Les enjeux sont clairs :

- **Lutter contre l'isolement,**
- **Offrir des espaces de participation.**

Un rôle complémentaire aux institutions publiques

Le MDA occupe une place singulière : ni service étatique, ni simple association de loisirs, il agit comme **acteur de proximité**, agile, réactif, capable d'expérimenter et d'innover. Cette position lui permet :

- De proposer des réponses adaptées,
- De collaborer avec les institutions sans s'y substituer,
- De représenter la voix des aînés dans les débats publics, en se devant de rester apolitique et aconfessionnel.

Une communauté engagée

L'existence du MDA repose sur une force essentielle : **ses membres, ses bénévoles et ses partenaires**. Leur engagement donne vie aux activités, nourrit la convivialité et garantit la continuité du Mouvement. Préserver cette dynamique est un enjeu majeur pour les années à venir.

Vision d'avenir : un MDA fort, ouvert et innovant

Consolider notre mission sociale

Notre vision s'appuie sur plusieurs axes structurants :

- Garantir que chacun, indépendamment de ses ressources ou de sa situation, puisse trouver sa place au MDA.

- Encourager les membres à devenir acteurs, cocréateurs, forces de proposition.

Développer des activités adaptées aux nouveaux besoins

Le vieillissement de la population s'accompagne de nouvelles attentes :

- Activités favorisant la santé cognitive et physique,
- Espaces de parole et de soutien,
- Projets intergénérationnels innovants,
- Initiatives culturelles et citoyennes.

Le MDA doit continuer à évoluer pour répondre à ces besoins avec pertinence et créativité et en s'inscrivant encore davantage dans le tissu social genevois.

Renforcer notre ancrage territorial

Le MDA Genève doit demeurer un acteur visible et reconnu dans le canton. Cela implique :

- Des partenariats renforcés avec les communes, les institutions sociales et les associations,
- Une présence accrue dans le territoire genevois,
- Une communication modernisée et accessible. A souligner que l'utilisation par Frédéric de News en ligne en appui de notre bulletin trimestriel est une réussite.

Assurer la pérennité financière et organisationnelle

La vision d'avenir repose sur une gouvernance solide :

- Gestion rigoureuse et transparente,
- Diversification des sources de financement,
- Valorisation du bénévolat,
- Professionnalisation et optimisation progressive des processus internes. Entre autres changer les logiciels actuels par une solution Odoo.

Pour aborder ce sujet, il me faut citer impérativement la LRT ou **Loi-cadre sur la Répartition des Tâches** entre le canton et les communes, mise en place en 2015 déjà.

La LRT impose une clarification stricte des responsabilités entre canton et communes, ce qui influence directement **qui finance quoi** et **sur quelle base** les associations peuvent être subventionnées. Pour MDA Activités 50+, cela signifie un environnement où les financeurs exigent davantage de **cohérence avec les tâches publiques**, de **justification d'impact**, et de **transparence contractuelle**.

Nous devons continuer à nous aligner sur les politiques publiques définies par la LRT pour sécuriser nos financements.

Cependant, aujourd'hui, notre position n'est pas optimum pour bénéficier de toutes les subventions dont nous avons besoin ni de leur assurer une pérennité raisonnable.

Le MDA doit démontrer beaucoup plus fortement que ses actions relèvent :

- De la **politique sociale** (prévention, inclusion, lutte contre l'isolement),
- De la **politique de santé** (promotion du bien-être, activité physique),
- De la **politique intergénérationnelle** (cohésion sociale),
- De la **politique culturelle/loisirs** (accès à la participation sociale).

Tous ces points correspondent à notre ADN mais doivent impérativement être reconnus par le pouvoir politique et manifestement rien n'est acquis ni suffisamment compris.

Il faut arriver à définir clairement le double ancrage communes – canton de nos prestations. Ce point, au niveau cantonal, n'est pour l'instant pas compris. Il nous appartient de l'explicitier.

Autre contrainte, le MDA doit renforcer son **système de mesure d'impact**. Les financeurs l'exigent désormais :

- Indicateurs quantitatifs (participation, profils, fréquence)
- Indicateurs qualitatifs (bien-être, lien social, prévention)
- Contribution aux objectifs publics (ex. lutte contre l'isolement, vieillissement actif).

Nous devons formaliser un cadre d'alignement LRT et créer un document interne qui relie chaque activité à :

- Une politique publique,
- Un niveau de compétence (canton/commune),
- Des objectifs mesurables.

Le MDA doit se positionner comme **acteur incontournable** de la politique seniors et intergénérationnelle à Genève. En s'alignant sur les tâches publiques, en renforçant la mesure d'impact et en développant des partenariats structurés.

MDA **peut sécuriser** et diversifier ses financements en **affirmant son rôle sociétal**.

Une dynamique collective

Rien de ce que nous accomplissons ne serait possible sans l'engagement de toutes et tous : membres, bénévoles, animateurs, partenaires institutionnels et privés.

Notre MDA est un mouvement vivant.

Le paysage social genevois est en mutation rapide, sous l'effet combiné de la pression immobilière, de la transformation démographique, de la diversification des modes de vie et d'un besoin croissant de politiques sociales de proximité.

Pour faire face à ces mutations le MDA devra développer plusieurs axes en plus des efforts précités quant à son positionnement politique :

- **Le volet social**. Nous mettre plus à l'écoute de nos membres pour les aider à formuler leurs besoins et les mettre en relation avec les associations et services compétents et

spécialisés.

Pourquoi ne pas imaginer l'instauration de rencontres régulières et réparties sur notre territoire genevois, rassemblant tous les membres désireux de fraterniser et/ou d'exposer leurs éventuelles difficultés ?

- **Renforcer et même créer une cohésion intergénérationnelle**, en créant des ponts plutôt que des frontières.
Proposer plusieurs actions intergénérationnelles structurées, allant de la mise en relation seniors-familles, à des conférences, ateliers et activités favorisant les liens entre générations.
- **Mettre à disposition** des formations entre autres dans le domaine des secours sanitaires et développer un réseau d'interventions bénévoles très encadré (Par exemple : Fondation « Save a Life »). La valeur **entraide et solidarité** pourrait magnifier le rôle du MDA en lui donnant une dimension plus humaniste.
- **Identifier la segmentation** de l'offre du MDA en fonction des besoins et capacités propres à chaque tranche d'âge. Les attentes des 50+ ou des 65+ diffèrent sensiblement de celles des 70+ ou 80+. Il faudrait en tenir mieux compte.
- **Tenter d'attirer davantage les hommes** en proposant de nouvelles activités leur correspondant mieux.
- **Développer notre action** auprès des entreprises ou institutions dans le cadre de la préparation à la retraite de leurs employés. Ce pourrait être un puissant levier pour mieux nous faire connaître et ainsi tenter d'augmenter le nombre de nos membres.
- Profiter de synergies entre les activités du MDA Vaud et celles du MDA Genève en proposant par exemple des ateliers thématiques, des échanges de bonnes pratiques, des événements communs. etc.

Conclusion

Le MDA n'est pas seulement une association : c'est un **espace de vie**, un **acteur social**, un **laboratoire d'avenir**. Dans un monde où les repères se transforment, il incarne une valeur essentielle : la possibilité de vieillir en restant pleinement citoyen, pleinement acteur, pleinement humain.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance, votre énergie et votre engagement. Ensemble, nous continuerons à faire du MDA un lieu où l'on se sent **attendu, utile et reconnu**.



Claude-Alain Mouthon
Président

Assemblée générale ordinaire

5. Rapport du Secrétaire général

Frédéric Billharz



1. Rapport du Secrétaire Général – 2025

Chers membres, Chers membres de l'Assemblée générale,

Je tiens tout d'abord à remercier notre Président pour son engagement, sa confiance et son soutien constant.

Je remercie également le comité, avec qui nous travaillons dans un esprit de respect mutuel, de transparence et de responsabilité partagée.

Cette complémentarité entre les orientations du comité et la mise en œuvre opérationnelle permet à notre association de fonctionner avec cohérence et efficacité.

C'est également avec beaucoup de plaisir que j'assume mon rôle de Secrétaire Général depuis quelques années, au service de notre association et en étroite collaboration avec le comité.

Je tiens aussi à adresser mes remerciements à l'ensemble des bénévoles, qui donnent de leur précieux temps.

Sans eux, notre association ne pourrait tout simplement pas exister.

Je souhaite également remercier les trois secrétaires pour leur travail quotidien.

L'année 2025 a été une année exigeante. Elle a notamment été marquée par l'absence prolongée d'un secrétaire pour des raisons de santé, ce qui m'a conduit, dans le cadre de mes responsabilités, à faire évoluer et renforcer l'organisation du secrétariat.

Dans ce contexte, l'organisation mise en place a permis de structurer encore davantage le fonctionnement du secrétariat, tout en garantissant la continuité des activités et une disponibilité auprès de nos membres.

J'ai également profité de cette période pour optimiser la préparation du journal.

Nous avons mieux structuré les échanges et la coordination des nombreuses informations transmises par les responsables et coordinateurs d'activités.

Les chablon des activités ont été améliorés, et la diffusion de maquettes du journal permet désormais à chacun de vérifier plus facilement les informations, ainsi que de repérer d'éventuelles fautes ou coquilles.

Début novembre, une nouvelle secrétaire nous a rejoints afin de renforcer l'équipe et accompagner cette nouvelle dynamique.

2. Évolution et Dynamique de l'Association

2.1. Mesure d'ouverture et nouveaux membres

En 2025, nous avons introduit une mesure visant à faciliter l'accès à l'association : la cotisation à moitié prix dès le 1er juillet.

Cette approche tient compte du fait que l'année est déjà entamée, tout en permettant à de nouvelles personnes de découvrir nos activités, de les tester, puis de s'engager dans la durée.

Cette mesure a permis l'arrivée d'environ 100 nouveaux membres, ce qui constitue un signal encourageant pour le développement futur de l'association.

Toutefois, nous avons constaté une baisse d'environ 200 membres, portant notre effectif actuel à 3000 membres.

Cet élément nous invite à rester attentifs, à nous adapter et à poursuivre nos efforts pour renforcer l'attractivité de notre association.

2.2. Visibilité et rayonnement

Afin de renforcer notre présence auprès du public, nous avons collaboré avec Léman Bleu.

Ce partenariat a permis la réalisation de deux capsules vidéo ainsi que d'un spot TV, diffusés à des moments clés de l'année : à la rentrée, en fin d'année et en début d'année.

Même si l'impact reste difficile à mesurer précisément, une chose est certaine : une association doit être visible pour être choisie.

Dans cette même logique d'ouverture, l'association s'inscrit de plus en plus dans le tissu local en participant activement à différents événements et actions menées sur le canton.

Nous avons ainsi pris part aux Promotions seniors de la Ville de Genève, à la Fête internationale des personnes âgées, ainsi qu'aux Promotions seniors de Plan-les-Ouates.

Nous avons également réalisé deux présentations annuelles destinées à de futurs retraités, en partenariat avec la Fondation Force Nouvelle.

Par ailleurs, nous participons à la Rencontre annuelle des partenaires genevois de la promotion de la santé et de la prévention, organisée par le service du médecin cantonal.

Cette journée permet de rencontrer les acteurs de terrain engagés dans ces enjeux essentiels pour la population.

Enfin, nous sommes également présents aux plénières organisées par la Plateforme du Réseau seniors Genève, renforçant ainsi notre intégration et nos collaborations au niveau cantonal.

3. Organisation, Gestion et Réactivité

Depuis mars 2025, nous avons repris en interne une grande partie de la gestion de l'informatique, que j'assure désormais directement.

Cette évolution nous permet d'être plus réactifs, plus directs et plus efficaces, dans la mise en place de solutions, ainsi que de réagir rapidement en cas d'incident technique.

Parallèlement, nous avons poursuivi une optimisation de nos coûts, notamment en matière de site internet, de téléphonie et l'interruption de services devenus inutiles.

Nous avons également réduit de manière significative les frais liés à la comptabilité, en les diminuant d'environ la moitié.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de gestion responsable : bien gérer, ce n'est pas seulement réduire les dépenses...

C'est surtout dépenser de manière juste, avec cohérence et efficacité.

4. Modernisation et Collaboration

Nous avons renforcé notre collaboration avec le MDA Vaud, avec qui nous échangeons régulièrement sur nos pratiques, nos visions et nos outils.

Dans ce cadre, nous avons engagé un changement structurant avec le passage de Crésus à Odoo, s'inscrivant dans une volonté commune de modernisation et d'amélioration de nos processus.

Dans cette dynamique, avec le comité, nous avons également mis en place une commission de développement, composée de quatre membres du comité et de moi-même.

Cette commission a pour objectif de réfléchir aux actions à entreprendre afin de faire évoluer l'association, de définir les stratégies à adopter, d'identifier les événements auxquels participer et de renforcer nos liens avec les acteurs institutionnels, notamment les conseillers administratifs des communes du canton et les responsables des pôles seniors.

5. Vie associative et événements

Le mois de juin 2025 a été particulièrement riche en événements.

La troupe de théâtre, du 13 au 15 juin, a rencontré un beau succès malgré les températures élevées déjà à cette période.

Les 14 et 15 juin, l'exposition des ateliers créatifs — céramique, dessin, peinture, sculpture — a permis de mettre en valeur le travail des participants dans un véritable esprit de partage.

6. Esprit d'association

Au-delà des activités, notre association a pour vocation de créer du lien.

Du lien entre les personnes, du lien entre les expériences, et du lien entre les envies de chacun.

Dans une société où l'isolement social touche un nombre croissant de personnes, notre rôle prend tout son sens.

Et ce lien ne peut exister que si nous avançons ensemble, dans une dynamique positive, constructive et tournée vers l'avenir.

7. Remerciements

Je tiens à remercier :

- notre comptable ainsi que la société fiduciaire Revidor SA, pour leur rigueur et leur accompagnement
 - les professeurs de nos activités, pour la qualité de leur enseignement et leur implication
 - les auditrices de la fiduciaire BonnefousPartners, l'organe de vérification des comptes
-

8. Conclusion

Une association se construit dans la durée...mais aussi par sa capacité à avancer, à s'adapter et à construire l'avenir.

Nous poursuivrons en 2026 nos efforts pour :

- Renforcer notre visibilité
- Développer notre offre d'activités
- Consolider notre organisation et assurer la pérennité de notre association

Ensemble, faisons du MDA-Activités 50+ un espace encore plus dynamique et convivial.

Je tiens également à remercier chaleureusement le CAD pour son accueil aujourd'hui,

et pour nous offrir ce cadre de qualité.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, votre présence et votre confiance...

Assemblée générale ordinaire

7. Comptes 2025

Rapport du Trésorier Jérémy Anthoine



Assemblée générale ordinaire

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	(2024)	2025
LIQUIDITES	391 028	457 470
DEBITEURS	90 609	92 451
AUTRES CREANCES A COURT TERME	2 727	4 906
COMPTE DE REGULARISATION D'ACTIF	8 819	7 198
ACTIFS IMMOBILISES	7 483	5 360
TOTAL DE L'ACTIF	500 666	567 385

Assemblée générale ordinaire

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	(2024)	2025
AUTRES CREANCES	6 593	5 628
COMPTE DE REGULARISATION DE PASSIFS	246 749	293 354
FONDS RESULTANT DE DONS	28 612	17 704
DONS RECU D'AVANCE	50 000	50 000
PROVISIONS	66 000	66 000
CAPITAUX	102 713	134 698
BENEFICE CUMULE DES ANNEES PRECEDENTES	97 682	102 712
BENEFICE	5 031	31 986
TOTAL DU PASSIF	500 666	567 385

Assemblée générale ordinaire

COMPTE D'EXPLOITATION 2024-2025

PRODUITS	(2024)	2025
COTISATIONS	230 830	216 904
DONS	79 038	70 490
SUBVENTIONS	91 000	106 000
PRODUITS D'EXPLOITATION	203 449	230 631
AUTRES PRODUITS	11 303	9 850
PRODUITS FINANCIERS	5 593	4 158
TOTAL DES PRODUITS	621 213	638 033

Assemblée générale ordinaire

COMPTE D'EXPLOITATION 2024-2025

CHARGES	(2024)	2025
FRAIS DES ACTIVITES	155 358	173 723
FRAIS DE PERSONNEL	298 068	286 878
FRAIS DES LOCAUX	25 126	23 583
FRAIS INFORMATIQUE ET TELEPHONE	32 456	30 480
FRAIS ADMINISTRATIFS	23 356	24 905
AUTRES FRAIS	83 294	75 261
AMORTISSEMENTS	2 123	2 123
TOTAL DES CHARGES	619 782	616 954

Assemblée générale ordinaire

RESUME COMPTE D'EXPLOITATION 2024-2025

	(2024)	2025
PRODUITS	621 213	638 033
CHARGES	619 782	616 954
BENEFICE (-PERTE) AVANT OPERATIONS DE FONDS	1 431	21 079
DISSOLUTION DE FONDS RESULTANT DE DONS	3 600	10 907
BENEFICE (-PERTE) DE L'EXERCICE	5 031	31 986

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

BILAN

LIQUIDITES

Le montant des disponibilités se monte à CHF 457' 551.--. Il est représenté principalement par les liquidités des différents comptes postaux et bancaire (BCGE). Une grande partie de ces liquidités sont représentées par les cotisations 2026 encaissées par avance durant l'exercice 2025, mais également par des dons et subventions encaissés en 2025 pour des investissements 2026. La différence représente les liquidités accumulées permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement futures.

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

DEBITEURS

Le montant des débiteurs de CHF 92'451.-s'explique par la facturation en novembre 2025 des cotisations 2026.

ACTIFS IMMOBILISES

Le poste« informatique» est amortis sur 5 ans.

COMPTES DE RÉGULATION DU PASSIF

Le poste« fonds résultant de dons» représente les dons reçus mais non utilisés au 31.12.2025.

Le poste« cotisations et cours facturés d'avance» correspond au montant des cotisations et des cours 2026 facturés en 2025.

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

PROVISIONS

Les réserves créées durant les exercices précédents pour la maintenance des locaux, pour l'entretien du matériel informatique et pour le risque de reprise RHT sont maintenues pour un total de CHF 66'000.--.

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

PRODUITS ET CHARGES

COTISATIONS

Le montant des cotisations encaissées en 2025 a diminué de 3% par rapport à l'année précédente. Le montant des dons a baissé d'environ CHF 8'500.--, s'expliquant par des dons ponctuels reçus en 2024.

SUBVENTIONS

Le montant des subventions a augmenté de CHF 15'000.-, s'expliquant par un versement supplémentaire et exceptionnel de la Ville de Genève. La ville de Genève accorde au MDA-Activités 50+ la gratuité du loyer au Boulevard Carl-Vogt d'un montant de CHF 31 '440.--. Ce montant ne figure pas au compte d'exploitation. La baisse de la participation cantonale des Emplois de Solidarité (EdS) est due à l'absence maladie, de janvier à octobre d'une des secrétaires en EDS. La participation des EDS s'est donc montée à CHF 54'258.--.

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

ACTIVITES

L'ensemble des activités a rapporté CHF 56'989.-- net.

AUTRES FRAIS

Les autres frais ont diminué en 2025 notamment :

- Le poste « honoraires » a diminué d'environ CHF 13'000.-- en raison de la baisse des coûts annuels de la comptabilité.

DISSOLUTION DE FONDS RESULTANT DE DONS

TV Léman Bleu – capsules vidéo et spot publicitaire CHF 10'907.--

Assemblée générale ordinaire

ANNEXE AUX COMPTES 2025

MOUVEMENT DU FONDS RESULTANT DE DONNS

Attribution aux fonds résultant de dons	CHF	0.—
Dissolution de fonds résultant de dons - TV Léman Bleu – capsules vidéo et spot publicitaire	CHF	10'907.—

DIVERS

Le MDA-Activités 50+ (MDA-A50+) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique composée de 2'950 membres environ. Son siège social est à Genève, Boulevard Carl-Vogt 2. Elle a également des locaux annexes au Quai Ernest- Ansermet 36.

Assemblée générale ordinaire

8. Rapport de l'organe de révision des comptes

bonnefouspartners

Association MDA-Activités 50+

**Rapport de l'organe de révision sur les
comptes annuels au 31.12.2025**



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à À l'assemblée générale de l'Association MDA-Activités 50+, Genève

En notre qualité d'organe de révision, et en vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025.

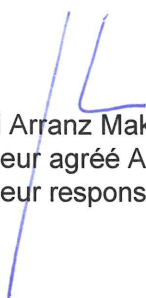
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 134'698, ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 17 février 2026

bonnefouspartners audit sa


Serpil Arranz Makine
Réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Daniel Humbel
Expert-réviseur agréé ASR

Annexe: Comptes annuels (le bilan, le compte de résultat, l'annexe et la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

<u>ACTIF</u>	2024 CHF	2025 CHF
Actif circulant	493 183	562 025
Liquidités	391 028	457 470
Débiteurs	90 609	92 451
Autres créances à court terme	2 727	4 906
Compte de régularisation d'actifs	8 819	7 198
Actif immobilisé	7 483	5 360
Immobilisations corporelles	6 783	4 660
Immobilisations financières	700	700
TOTAL DE L'ACTIF	<u>500 666</u>	<u>567 385</u>
<u>PASSIF</u>	2024 CHF	2025 CHF
Capitaux étrangers à court terme	397 953	432 686
Autres créances	6 593	5 628
Comptes de régularisation de passifs	246 749	293 354
Fonds résultant de dons	28 612	17 704
Dons reçu d'avance	50 000	50 000
Provisions	66 000	66 000
Capitaux	102 713	134 698
Bénéfice cumulé des années précédentes	97 682	102 712
Bénéfice (- Perte) de l'exercice	5 031	31 986
TOTAL DU PASSIF	<u>500 666</u>	<u>567 385</u>

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

	2024 CHF	2025 CHF
<u>PRODUITS</u>	621 213	638 033
Cotisations	230 830	216 904
Dons	79 038	70 490
Subventions	91 000	106 000
Produits d'exploitations	203 449	230 631
Autres produits	11 303	9 850
<u>CHARGES</u>	619 782	616 954
Frais des activités	155 358	173 723
Frais de personnel	298 068	286 878
Participation cantonale EDS	-72 942	-54 258
Frais des locaux	25 126	23 583
Frais informatique et téléphones	32 456	30 480
Frais d'administration	23 356	24 905
Autres frais	83 294	75 261
Amortissements	2 123	2 123
Bénéfice (- perte) avant opérations des fonds	1 431	21 079
Dissolution de fonds résultant de dons	-3 600	-10 907
Bénéfice (- Perte) de l'exercice	5 031	31 986



MOUVEMENT DES AÎNÉS | MDA-A50+

ANNEXE AUX COMPTES 2025

GENERALITES

La comptabilité est tenue selon les normes comptables suisses.

BILAN

DISPONIBILITÉS

Le montant des disponibilités se monte à CHF 457'551.--. Il est représenté principalement par les liquidités des différents comptes postaux et bancaire (BCGE). Une grande partie de ces liquidités sont représentées par les cotisations 2026 encaissées par avance durant l'exercice 2025, mais également par des dons et subventions encaissés en 2025 pour des investissements 2026. La différence représente les liquidités accumulées permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement futures.

DÉBITEURS

Le montant des débiteurs de CHF 92'451.--s'explique par la facturation en novembre 2025 des cotisations 2026.

ACTIFS IMMOBILISÉS

Le poste « informatique » est amortis sur 5 ans.

COMPTES DE RÉGULATION DU PASSIF

Le poste « fonds résultant de dons » représente les dons reçus mais non utilisés au 31.12.2025.

Le poste « cotisations et cours facturés d'avance » correspond au montant des cotisations et des cours 2026 facturés en 2025.

PROVISIONS

Les réserves créées durant les exercices précédents pour la maintenance des locaux, pour l'entretien du matériel informatique et pour le risque de reprise RHT sont maintenues pour un total de CHF 66'000.--.



MOUVEMENT DES AÎNÉS | MDA-A50+

ANNEXE AUX COMPTES 2025

PRODUITS ET CHARGES

RECETTES ORDINAIRES

Le montant des cotisations encaissées en 2025 a diminué de 3% par rapport à l'année précédente.

Le montant des dons a baissé d'environ CHF 8'500.--, s'expliquant par des dons ponctuels reçus en 2024.

SUBVENTIONS

Le montant des subventions a augmenté de CHF 15'000.--, s'expliquant par un versement supplémentaire et exceptionnel de la Ville de Genève.

La ville de Genève accorde au MDA la gratuité du loyer au Boulevard Carl-Vogt d'un montant de CHF 31'440.--. Ce montant ne figure pas au compte d'exploitation.

La baisse de la participation cantonale des Emplois de Solidarité (EdS) est due à l'absence maladie, de janvier à octobre d'une des secrétaire en EDS. La participation des EDS s'est donc montée à CHF 54'258.--.

ACTIVITÉS

L'ensemble des activités a rapporté CHF 56'989-- net.

AUTRES FRAIS

Les autres frais ont diminué en 2025 notamment :

- le poste « honoraires » a diminué d'environ CHF 13'000.-- en raison de la baisse des coûts de comptabilité annuels.

MOUVEMENT DU FONDS RESULTANT DE DONS

Attribution aux fonds résultant de dons

- Pas d'attribution de dons en 2025

CHF 0.—

CHF 0.--

Dissolution de fonds résultant de dons

- TV Lemman Bleu – capsules vidéo et spot publicitaire

- CHF 10'907.—

- CHF 10'907.—



MOUVEMENT DES AÎNÉS | MDA-A50+

ANNEXE AUX COMPTES 2025

DIVERS

Le Mouvement des Aînés de Genève (MDA-A50+) est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique composée de 2950 membres environ. Son siège social est à Genève, 2 Boulevard Carl-Vogt. Elle a également des locaux annexes au 36 Quai Ernest-Ansermet.

Assemblée générale ordinaire

10. Budget 2026

Proposition du Comité

Assemblée générale ordinaire

BUDGET 2026 PROPOSE

PRODUITS	2026	(2025)
COTISATIONS	216 000	216 904
DONS	70 000	70 490
SUBVENTIONS	91 000	106 000
PRODUITS D'EXPLOITATION	230 000	230 631
AUTRES PRODUITS	9 000	9 850
TOTAL DES PRODUITS	620 000	638 033

Assemblée générale ordinaire

BUDGET 2026 PROPOSE

CHARGES	2026	(COMPTES 2025)
FRAIS DES ACTIVITES	180 747	173 723
FRAIS DE PERSONNEL	310 376	286 878
FRAIS DES LOCAUX	14 200	23 583
FRAIS INFORMATIQUE ET TELEPHONE	31 000	30 480
FRAIS D'ADMINISTRATION	27 900	24 905
AUTRS FRAIS	64 750	75 261
AMORTISSEMENTS	2 213	2 123
TOTAL DES CHARGES	631 096	616 954
BENEFICE (-PERTE) DE L'EXERCICE	-11 096	31 986